

**SITUATION TRIMESTRIELLE
DE L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV ARRETEE AU 30/09/2006**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES A 30 SEPTEMBRE
2006 :**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'assemblée Générale Ordinaire du 7 avril 2005 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de « L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV », arrêtés au 30 septembre 2006, qui font apparaître un actif net de 2.721.996 D pour un capital social de 3.435.000 D et une valeur liquidative égale à 79^D,242 par action. Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de « L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » arrêtée au 30 septembre 2006 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Managing Partner

F.M.B..Z. KPMG TUNISIE

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

BILAN

Arrêté le 30/09/2006

<u>ACTIF</u>	Note	30/09/2006	30/09/2005	31/12/2005
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>2,159,497.311</u>	<u>1,404,384.537</u>	<u>1,938,126.693</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,181,803.096	676,162.711	1,021,428.797
Emprunts obligataires		944,772.291	639,586.548	797,903.106
Autres valeurs		32,921.924	88,635.278	118,794.790
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>586,996.797</u>	<u>780,762.284</u>	<u>1,000,638.855</u>
Placements monétaires	AC 2	586,516.820	779,973.074	1,000,382.236
Disponibilités		479.977	789.210	256.619
Créances d'exploitation	AC 3	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Créances d'exploitation		0.000	0.000	0.000
Autres actifs	AC 4	<u>183.082</u>	<u>265.808</u>	<u>1,425.033</u>
Autres actifs		183.082	265.808	1,425.033
TOTAL ACTIF		<u>2,746,677.190</u>	<u>2,185,412.629</u>	<u>2,940,190.581</u>
<u>PASSIF</u>		<u>30/09/2006</u>	<u>30/09/2005</u>	<u>31/12/2005</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	8,421.803	6,288.393	6,701.617
Créditeurs divers	PA 2	16,259.404	20,162.610	21,795.935
TOTAL PASSIF		<u>24,681.207</u>	<u>26,451.003</u>	<u>28,497.552</u>
Capital	CP 1	<u>2,656,191.062</u>	<u>2,105,903.242</u>	<u>2,837,324.446</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>3,435,000.000</u>	<u>3,081,500.000</u>	<u>4,035,900.000</u>
Capital en début de période		4,035,900.000	1,954,800.000	1,954,800.000
Emission en nominal		1,655,100.000	2,496,800.000	3,851,900.000
Rachat en nominal		-2,256,000.000	-1,370,100.000	-1,770,800.000
Sommes non distribuables		<u>-778,808.938</u>	<u>-975,596.758</u>	<u>-1,198,575.554</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-1,198,575.554	-666,708.264	-666,708.264
Sommes non distribuables exercice en cours		419,766.616	-308,888.494	-531,867.290
Sommes distribuables		<u>65,804.921</u>	<u>53,058.384</u>	<u>74,368.583</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		23.237	12.957	16.970
Sommes distribuables de l'exercice en cours		65,781.684	53,045.427	74,351.613
ACTIF NET		<u>2,721,995.983</u>	<u>2,158,961.626</u>	<u>2,911,693.029</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2,746,677.190</u>	<u>2,185,412.629</u>	<u>2,940,190.581</u>

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Etat de résultat

Arrêté le 30/09/2006

	Note	Période du 01/07/2006 au 30/09/2006	Période du 01/01/2006 au 30/09/2006	Période du 01/07/2005 au 30/09/2005	Période du 01/01/2005 au 30/09/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
a- Dividendes	PR 1	585.000	57,460.738	1,350.000	52,653.681	52,653.681
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1	11,704.045	31,194.020	8,166.576	19,687.043	28,418.103
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	5,868.262	20,898.706	5,374.659	11,119.806	19,797.649
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		18,157.307	109,553.464	14,891.235	83,460.530	100,869.433
- Charges de gestion des placements	CH 1	-8,421.803	-25,149.853	-6,288.393	-16,267.538	-22,969.155
- Revenus Nets des placements		9,735.504	84,403.611	8,602.842	67,192.992	77,900.278
- Autres produits		0.061	0.061	0.000	0.000	0.000
- Autres charges	CH 2	-5,188.449	-16,630.433	-6,475.383	-19,781.633	-26,453.867
RESULTAT D'EXPLOITATION		4,547.116	67,773.239	2,127.459	47,411.359	51,446.411
Régularisation du résultat d'exploitation		-151.713	-1,991.555	4,425.551	5,634.068	22,905.202
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4,395.403	65,781.684	6,553.010	53,045.427	74,351.613
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		151.713	1,991.555	-4,425.551	-5,634.068	-22,905.202
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		37,205.205	189,403.654	9,606.683	51,625.615	102,491.733
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		16,357.268	77,056.962	2,830.289	1,310.983	18,433.961
Frais de négociation		-645.685	-2,832.841	-263.775	-1,937.252	-3,677.150
Résultat non distribuable		52,916.788	263,627.775	12,173.197	50,999.346	117,248.544
RESULTAT NET DE LA PERIODE		57,463.904	331,401.014	14,300.656	98,410.705	168,694.955

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Etat de variation de l'actif net

Arrêté le 30/09/2006

	Période du 01/07/2006 au 30/09/2006	Période du 01/01/2006 au 30/09/2006	Période du 01/07/2005 au 30/09/2005	Période du 01/01/2005 au 30/09/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATION D'EXPLOITATION</u>	57,463.904	331,401.014	14,300.656	98,410.705	168,694.955
a- Résultat d'exploitation	4,547.116	67,773.239	2,127.459	47,411.359	51,446.411
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	37,205.205	189,403.654	9,606.683	51,625.615	102,491.733
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	16,357.268	77,056.962	2,830.289	1,310.983	18,433.961
d- Frais de négociation de titres	-645.685	-2,832.841	-263.775	-1,937.252	-3,677.150
AN 2- <u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	0.000	-71,292.768	0.000	-34,827.624	-34,827.624
AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-4,904.882	-449,805.292	183,277.357	779,833.198	1,462,280.351
a- Souscriptions					
Capital	383,000.000	1,655,100.000	584,900.000	2,496,800.000	3,851,900.000
Régularisation des sommes non distribuables	-90,563.329	-411,692.140	-186,053.189	-805,419.623	-1,216,347.356
Régularisation des sommes distribuables	7,115.464	25,536.267	9,881.768	30,648.118	55,131.266
b- Rachat					
Capital	-390,500.000	-2,256,000.000	-322,200.000	-1,370,100.000	-1,770,800.000
Régularisation des sommes non distribuables	93,310.212	567,830.981	102,203.891	445,531.783	567,231.522
Régularisation des sommes distribuables	-7,267.229	-30,580.400	-5,455.113	-17,627.080	-24,835.081
VARIATION DE L'ACTIF NET	52,559.022	-189,697.046	197,578.013	843,416.279	1,596,147.682
AN 4 - ACTIF NET					
a- en début de période	2,669,436.961	2,911,693.029	1,961,383.613	1,315,545.347	1,315,545.347
b- en fin de période	2,721,995.983	2,721,995.983	2,158,961.626	2,158,961.626	2,911,693.029
AN 5 - <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a- en début de période	34,425	40,359	28,188	19,548	19,548
b- en fin de période	34,350	34,350	30,815	30,815	40,359
VALEUR LIQUIDATIVE	79.242	79.242	70.062	70.062	72.144
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	8.693%	16.57%	2.74%	8.28%	9.29%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV Arrêtée au 30/09/2006

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent. La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de la SICAV HANNIBAL sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**AC 1 : Note sur le portefeuille titres
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Arrêté le 30/09/2006**

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2006	% l'Actif Net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>929,025.511</u>	<u>1,181,803.096</u>	<u>43.42%</u>
ATB	23,250	72,928.000	92,488.500	3.40%
ATL	3,700	82,137.579	82,436.000	3.03%
BH	5,400	59,502.312	85,833.000	3.15%
BIAT	2,722	72,495.686	107,804.810	3.96%
BT	2,043	133,562.644	180,691.092	6.64%
BTEI	6,000	137,690.007	163,068.000	5.99%
ESSOKNA	750	3,525.000	4,350.000	0.16%
ESSOKNA NS	750	3,525.000	4,350.000	0.16%
MONOPRIX	1,230	52,343.382	70,242.840	2.58%
SFBT	3,650	143,887.483	173,393.250	6.37%
TLS	9,500	87,337.310	127,110.000	4.67%
UIB	6,052	80,091.108	90,035.604	3.31%
<u>Titres OPCVM</u>		<u>32,907.474</u>	<u>32,921.924</u>	<u>1.21%</u>
ALYSSA	322	32,907.474	32,921.924	1.21%
<u>Obligations BTA</u>		<u>924,620.600</u>	<u>944,772.291</u>	<u>34.71%</u>
<u>Ligne</u>				
BTA022015	360	361,902.000	374,826.492	13.77%
BTA062008	257	264,739.600	269,074.099	9.89%
BTA072007	297	297,979.000	300,871.700	11.05%
TOTAL		1,886,553.585	2,159,497.311	79.34%

AC 2 : Note sur les placements monétaires**UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2006	% l'Actif Net
<u>BTCT</u>					
03/10/2006	18/10/2005	64	60,987.877	63,383.130	2.33%
01/11/2006	10/11/2005	16	15,241.853	15,793.168	0.58%
09/01/2007	09/01/2006	170	161,672.945	166,442.182	6.11%
13/03/2007	29/08/2006	54	52,555.029	52,745.307	1.94%
10/04/2007	09/05/2006	197	188,149.450	191,125.420	7.02%
10/04/2007	15/05/2006	100	95,575.644	97,027.615	3.56%
Total			574,182.798	586,516.821	21.55%

PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres**UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

Désignation	Période du 01/07/2006 au 30/09/2006	Période du 01/07/2005 au 30/09/2005
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	585.000	1,350.000
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	0.000	0.000
<u>Revenu des obligations et valeurs assimilées</u>	11,704.045	8,166.576
Revenu des obligations Etat	11,704.045	7,349.918
Revenu des obligations privées	0.000	816.658
TOTAL	12,289.045	9,516.576

PR 2 : Note sur les revenus des placements monétaires**UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

Désignation	Période du 01/07/2006 au 30/09/2006	Période du 01/07/2005 au 30/09/2005
Intérêts des bons de trésor	5,868.262	5,374.659
Total placements monétaires	5,868.262	5,374.659

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net**UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2005</u>	2,837,324.446	2,837,324.446
<u>Souscriptions de la période</u>	1,655,100.000	1,655,100.000
<u>Rachats de la période</u>	-2,256,000.000	-2,256,000.000
<u>Autres mouvements</u>	419,766.616	485,571.537
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	263,627.775	263,627.775
- Régularisation sommes non distribuables	156,138.841	156,138.841
- Sommes distribuables de la période		65,804.921
Montant fin de période au 30/09/2006	2,656,191.062	2,721,995.983

CP 2 : Note sur le capital**UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

<u>Capital au 31/12/2005</u>	
* Montant	4,035,900.000
* Nombre de titres en circulation	40,359
* Nombre d'actionnaires	117
<u>Souscriptions Réalisées</u>	

* Volume	1,655,100.000
* Nombre de titres émis	16,551
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	2,256,000.000
* Nombre de titres rachetés	22,560
<u>Capital au 30/09/2006</u>	
* Volume	3,435,000.000
* Nombre de titres en circulation	34,350
* Nombre d'actionnaires	98

Notes sur le passif et autres actifs
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Arrêté le 30/09/2006

	Libelle	30/09/2006
<u>AC 4</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>183.082</u>
	RaS sur BTA	183.082
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>8,421.803</u>
	Frais du Gestionnaire	3,051.680
	Frais du Dépositaire	537.016
	Frais du Distributeur	4,833.107
<u>PA 2</u>	<u>Créditeurs divers</u>	<u>16,259.404</u>
	Etat retenue à la source	0.000
	Redevance CMF	192.934
	Charges à payer ex. ant.	3,331.444
	Budget des charges à payer ex. en cours (PA 2-1)	12,735.026
<u>PA 2-1</u>	<u>Budget des charges à payer ex. en cours</u>	<u>12,735.026</u>
	Abonnement linéaire des Charges à payer ex. en cours	13,279.767
	Charges payées sur exercice en cours	-544.741
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2006</u>	<u>17,755.000</u>
	Jetons de présence 2006	12,750.000
	Honoraires commissaires aux comptes	6,600.000
	Frais Assemblées	1,500.000
	Frais de publication au bulletin CMF	500.000
	Taxe revenant aux collectivités locales	250.000
	Réajustement sur Budg. Des Chg.Ant.	-3,845.000

Notes sur les charges et produits de gestion
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Arrêté le 30/09/2006

	Libelle	30/09/2006
<u>CH 1</u>	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>25,149.853</u>
	Rémunération du Gestionnaire	9,369.681
	Rémunération du Dépositaire	1,578.029
	Rémunération du Distributeur	14,202.143
<u>CH 2</u>	<u>Autres charges</u>	<u>16,630.433</u>
	Redevance CMF	2,082.161
	Services bancaires et assimilés	1,264.605
	Impôts, taxes et versements assimilés	3.900
	Dotations aux provisions	13,279.767

**SITUATION TRIMESTRIELLE
DE L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV ARRETEE AU 30/09/2006**

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2006 :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtés au 30 septembre 2006. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtée au 30 septembre 2006 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Jelil BOURAOUI

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

BILAN

Arrêté le 30/09/2006

ACTIF	Note	30/09/2006	30/09/2005	31/12/2005
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>1,336,539.939</u>	<u>730,039.104</u>	<u>654,943.170</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		75,462.242	238,998.095	139,303.767
Emprunts obligataires		1,260,055.277	453,758.731	469,861.463
Autres valeurs		1,022.420	37,282.278	45,777.940
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>264,336.308</u>	<u>262,879.276</u>	<u>340,133.044</u>
Placements monétaires	AC 1	263,523.360	262,410.330	339,438.713
Disponibilités		812.948	468.946	694.331
Créances d'exploitations	AC 2	<u>0.000</u>	<u>10,595.287</u>	<u>0.000</u>
Créances d'exploitations		0.000	10,595.287	0.000
Autres Actifs		<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>321.041</u>
Autres Actifs		0.000	0.000	321.041
TOTAL ACTIF		<u>1,600,876.247</u>	<u>1,003,513.667</u>	<u>995,397.255</u>
PASSIF		<u>30/09/2006</u>	<u>30/09/2005</u>	<u>31/12/2005</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	3,805.966	2,316.357	2,257.150
Créditeurs divers	PA 2	12,149.437	15,128.911	16,805.341
TOTAL PASSIF		<u>15,955.403</u>	<u>17,445.268</u>	<u>19,062.491</u>
Capital	CP 1	<u>1,555,454.909</u>	<u>975,030.725</u>	<u>962,631.392</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>1,737,000.000</u>	<u>1,094,000.000</u>	<u>1,091,000.000</u>
Capital en début de période		1,091,000.000	1,789,400.000	1,789,400.000
Emission en nominal		3,701,500.000	488,200.000	577,700.000
Rachat en nominal		-3,055,500.000	-1,183,600.000	-1,276,100.000
Sommes non distribuables		<u>-181,545.091</u>	<u>-118,969.275</u>	<u>-128,368.608</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-128,368.608	-146,053.667	-146,053.667
Sommes non distribuables exercice en cours		-53,176.483	27,084.392	17,685.059
Sommes distribuables		<u>29,465.935</u>	<u>11,037.674</u>	<u>13,703.372</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		0.655	3.472	3.463
Sommes distribuables de l'exercice en cours		29,465.280	11,034.202	13,699.909
ACTIF NET		<u>1,584,920.844</u>	<u>986,068.399</u>	<u>976,334.764</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>1,600,876.247</u>	<u>1,003,513.667</u>	<u>995,397.255</u>

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Etat de résultat

Arrêté le 30/09/2006

		Période du 01/07/2006 au 30/09/2006	Période du 01/01/2006 au 30/09/2006	Période du 01/07/2005 au 30/09/2005	Période du 01/01/2005 au 30/09/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
a- Dividendes	PR 1	0.000	333.729	497.500	7,941.882	7,941.882
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1	17,332.738	63,599.655	6,116.419	20,470.950	26,975.115
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	3,245.085	13,434.544	2,311.680	5,413.794	8,567.247
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		20,577.823	77,367.928	8,925.599	33,826.626	43,484.244
- Charges de gestion des placements	CH 1	-3,805.966	-14,686.458	-2,316.357	-7,202.463	-9,459.613
- Revenus Nets des placements		16,771.857	62,681.470	6,609.242	26,624.163	34,024.631
- Autres produits	PR 3	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000
- Autres charges	CH 2	-5,716.425	-17,320.089	-4,668.296	-16,229.766	-20,892.177
RESULTAT D'EXPLOITATION		11,055.432	45,361.381	1,940.946	10,394.397	13,132.454
Régularisation du résultat d'exploitation		-2,811.902	-15,896.101	-411.411	639.805	567.455
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8,243.530	29,465.280	1,529.535	11,034.202	13,699.909
- Régularisation du résultat d'exploitation		2,811.902	15,896.101	411.411	-639.805	-567.455
(annulation)						
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		633.167	-7,286.978	-22,715.912	24,720.402	8,153.202
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		1,474.807	23,127.386	1,953.195	-47,509.001	-40,220.112
Frais de négociation		-265.589	-805.673	-396.700	-2,416.984	-2,863.635
Résultat non distribuable		1,842.385	15,034.735	-21,159.417	-25,205.583	-34,930.545
RESULTAT NET DE LA PERIODE		12,897.817	60,396.116	-19,218.471	-14,811.186	-21,798.091

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Etat de variation de l'actif net

Arrêté le 30/09/2006

		Période du 01/07/2006 au 30/09/2006	Période du 01/01/2006 au 30/09/2006	Période du 01/07/2005 au 30/09/2005	Période du 01/01/2005 au 30/09/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATION D'EXPLOITATION</u>		<u>12,897.817</u>	<u>60,396.116</u>	<u>-19,218.471</u>	<u>-14,811.186</u>	<u>-21,798.091</u>
a- Résultat d'exploitation		11,055.432	45,361.381	1,940.946	10,394.397	13,132.454
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		633.167	-7,286.978	-22,715.912	24,720.402	8,153.202
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		1,474.807	23,127.386	1,953.195	-47,509.001	-40,220.112
d- Frais de négociation de titres		-265.589	-805.673	-396.700	-2,416.984	-2,863.635
AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES		0.000	-49,238.968	0.000	-23,589.880	-23,589.880
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		-178,298.962	597,428.932	-38,942.217	-662,830.211	-665,576.941
a- Souscriptions						
Capital		8,000.000	3,701,500.000	0.000	488,200.000	577,700.000
Régularisation des sommes non distribuables		-842.610	-390,421.475	0.000	-39,884.612	-50,034.036
Régularisation des sommes distribuables		109.090	51,026.488	0.000	6,167.966	7,173.175
b- Rachat						
Capital		-204,100.000	-3,055,500.000	-42,800.000	-1,183,600.000	-1,276,100.000
Régularisation des sommes non distribuables		21,455.625	322,210.257	4,269.329	92,174.587	102,649.640
Régularisation des sommes distribuables		-2,921.067	-31,386.338	-411.546	-25,888.152	-26,965.720
VARIATION DE L'ACTIF NET		-165,401.145	608,586.080	-58,160.688	-701,231.277	-710,964.912
<u>ACTIF NET</u>						
a- en début de période		1,750,321.989	976,334.764	1,044,229.087	1,687,299.676	1,687,299.676
b- en fin de période		1,584,920.844	1,584,920.844	986,068.399	986,068.399	976,334.764
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>						
a- en début de période		19,331	10,910	11,368	17,894	17,894
b- en fin de période		17,370	17,370	10,940	10,940	10,910
VALEUR LIQUIDATIVE		91.244	91.244	90.134	90.134	89.489
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE		3.07%	4.50%	-7.44%	-2.42%	-2.49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

ARRETES AU 30/09/2006

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments des portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; si non à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de la SICAV SALAMMBO sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**AC 1 : Note sur le portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2006**

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2006	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		74,803.390	75,462.242	4.76%
ATB	5,000	20,045.000	19,890.000	1.25%
BH	900	13,728.000	14,305.500	0.90%
BTEI	839	22,796.860	22,802.342	1.44%
TLS	1,380	18,233.530	18,464.400	1.17%
Titres OPCVM		1,022.420	1,022.420	0.06%
ALYSSA	10	1,022.420	1,022.420	0.06%
Obligations Privées		75,000.000	75,420.411	4.76%
AMEN LEASE 2001 B	1,500	75,000.000	75,420.411	4.76%
Obligations BTA		1,160,910.100	1,184,634.866	74.74%
Ligne				
BTA032009	385	398,536.600	409,780.710	25.85%
BTA062008	740	762,373.500	774,854.156	48.89%
TOTAL		1,311,735.910	1,336,539.939	84.33%

**AC 1 : Note sur les placements monétaires
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2006	% l'Actif Net	
BTCT					
Ligne	Date d'Acqui.				
09/01/2007	04/04/2006	30	28,872.682	29,444.472	1.86%
13/03/2007	07/03/2006	6	5,701.513	5,832.380	0.37%
13/03/2007	29/08/2006	21	20,438.067	20,512.064	1.29%
13/03/2007	23/06/2006	183	176,488.789	178,425.111	11.26%
13/03/2007	06/09/2006	30	29,229.162	29,309.333	1.85%
Total placements monétaires			260,730.213	263,523.360	16.63%

**PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

Désignation	Période du 01/07/2006 au 30/09/2006	Période du 01/07/2005 au 30/09/2005
Revenus des Actions et valeurs assimilées	0.000	497.500
Revenus des titres OPCVM	0.000	0.000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	17,332.738	6,116.419
Revenus des obligations Etat	16,010.354	3,879.076
Revenus des obligations privées	1,322.384	2,237.343
TOTAL	17,332.738	6,613.919

**PR 2 : Note sur les revenus des placements
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

Désignation	Période du 01/07/2006 au 30/09/2006	Période du 01/07/2005 au 30/09/2005
Intérêts des bons de trésor	3,245.085	2,311.680
Total placements monétaires	3,245.085	2,311.680

**CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2005	962,631.392	962,631.392
Souscriptions de la période	3,701,500.000	3,701,500.000
Rachats de la période	-3,055,500.000	-3,055,500.000
Autres mouvements	-53,176.483	-23,710.548
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	15,034.735	15,034.735
- Régularisation sommes non distribuables	-68,211.218	-68,211.218
- Sommes distribuables de la période		29,465.935
Montant fin de période au 30/09/2006	1,555,454.909	1,584,920.844

**CP 2 : Note sur le capital
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

Capital au 31/12/2005	
* Montant	1,091,000.000
* Nombre de titres en circulation	10,910
* Nombre d'actionnaires	26
Souscriptions Réalisées	
* Volume	3,701,500.000
* Nombre de titres émis	37,015
Rachats Effectués	
* Volume	3,055,500.000
* Nombre de titres rachetés	30,555
Capital au 30/09/2006	
* Volume	1,737,000.000
* Nombre de titres en circulation	17,370
* Nombre d'actionnaires	25

**Notes sur le passif et autres actifs
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

-	Libelle	30/09/2006
AC 2	Créances d'exploitations	0.000
-	Obligations amorties BATAM	81,875.288
-	DE sur obligations amorties BATAM	-81,875.288
PA 1	Opérateurs créditeurs	3,805.966
-	Frais du Gestionnaire	570.896
-	Frais du Dépositaire	422.887
-	Frais de Distributeur	2,812.183
PA 2	Créditeurs divers	12,149.437
-	Redevance CMF	198.828
-	Charges à payer ex. ant.	-7.554
-	Budget des charges à payer ex. en cours (PA2-1)	11,958.163
PA 2-1	Budget des charges à payer ex. en cours	11,958.163
-	Abonnement linéaire des Charges à payer ex. en cours	15,644.022
-	Charges payées sur exercice en cours	-3,685.859
-	Charges à payer sur l'exercice 2006	20,916.000
-	Jetons de présence 2005	12,750.000
-	Honoraires commissaires aux comptes	6,600.000
-	Frais assemblée	1,500.000
-	Frais de publication au bulletin CMF	500.000
-	Taxe revenant aux collectivités locales	100.000
-	Abattement sur Provision Ant.	-534.000

**Notes sur les charges et produits de gestion
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

-	Libelle	30/09/2006
CH 1	Charges de gestion des placements	14,686.458
-	Rémunération du Gestionnaire	2,202.971
-	Rémunération du Dépositaire	1,631.835
-	Rémunération du Distributeur	10,851.652
CH 2	Autres charges	17,320.089
-	Redevance CMF	1,631.835
-	Services bancaires et assimilés	40.332
-	Impôts, taxes et versements assimilés	3.900
-	Dotations aux Charges Budgétisées	0.000
-	Abonnement pour Charges Budgétisées	15,644.022

**SITUATION TRIMESTRIELLE
DE L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV ARRETEE AU 30/09/2006**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES A 30 SEPTEMBRE 2006

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre Société du 6 mars 2006 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de « L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV », arrêtés au 30 septembre 2006, qui font apparaître un actif net de 1.657.908 D pour un capital social de 2.802.000 D et une valeur liquidative égale à 59^D,168 par action.

Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de « L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV » ci-jointe, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société au 30 septembre 2006.

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
Managing Partner F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

UBCI UNIVERS Actions SICAV

BILAN

Arrêté le 30/09/2006

ACTIF	Note	30/09/2006	30/09/2005	31/12/2005
PORTEFEUILLE TITRES	AC1	1,098,702.867	597,532.333	753,608.832
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,098,702.867	597,532.333	753,608.832
Autres valeurs		0.000	0.000	0.000
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		581,243.728	653,193.195	712,051.063
Placements monétaires	AC1	518,794.960	590,864.242	676,698.865
Disponibilités		62,448.768	62,328.953	35,352.198
Créances d'exploitation	AC2	0.000	0.000	0.000
Créances d'exploitation		0.000	0.000	0.000
Autres actifs		0.000	0.000	0.000
Autres actifs		0.000	0.000	0.000
TOTAL ACTIF		1,679,946.595	1,250,725.528	1,465,659.895
PASSIF		30/09/2006	30/09/2005	31/12/2005
Opérateurs créditeurs	PA 1	5,673.280	4,317.731	4,418.490
Créditeurs divers	PA 2	16,365.148	19,707.939	21,767.382
TOTAL PASSIF		22,038.428	24,025.670	26,185.872
Capital	CP1	1,621,262.764	1,198,560.197	1,413,401.768
Capital en nominal	CP2	2,802,000.000	2,429,500.000	2,763,000.000
Capital en début de période		2,763,000.000	2,157,500.000	2,157,500.000
Emission en nominal		3,914,300.000	3,714,900.000	5,434,200.000
Rachat en nominal		-3,875,300.000	-3,442,900.000	-4,828,700.000
Sommes non distribuables		-1,180,737.236	-1,230,939.803	-1,349,598.232
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-1,349,598.232	-1,143,360.856	-1,143,360.856
Sommes non distribuables exercice en cours		168,860.996	-87,578.947	-206,237.376
Sommes distribuables		36,645.403	28,139.661	26,072.255
Sommes distribuables exercices antérieurs		17.408	15.228	17.317
Sommes distribuables de l'exercice en cours		36,627.995	28,124.433	26,054.938
ACTIF NET		1,657,908.167	1,226,699.858	1,439,474.023
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1,679,946.595	1,250,725.528	1,465,659.895

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Etat de résultat

Arrêté le 30/09/2006

	Note	Période du 01/07/2006 au 30/09/2006	Période du 01/01/2006 au 30/09/2006	Période du 01/07/2005 au 30/09/2005	Période du 01/01/2005 au 30/09/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
a- Dividendes	PR1	2,940.000	54,526.342	2,395.000	48,923.784	48,923.784
b- Revenus des placements monétaires	PR2	5,209.350	17,601.784	5,368.732	13,041.898	18,959.561
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		8,149.350	72,128.126	7,763.732	61,965.682	67,883.345
- Charges de gestion des placements	CH1	-5,673.280	-16,857.532	-4,317.731	-12,017.846	-16,436.336
- Revenus Nets des placements		2,476.070	55,270.594	3,446.001	49,947.836	51,447.009
- Autres produits	PR3	0.000	0.000	0.000	0.000	0.563
- Autres charges	CH2	-4,948.682	-15,427.603	-6,678.341	-20,419.946	-27,150.526
RESULTAT D'EXPLOITATION		-2,472.612	39,842.991	-3,232.340	29,527.890	24,297.046
Régularisation du résultat d'exploitation		69.731	-3,214.996	254.681	-1,403.457	1,757.892
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		-2,402.881	36,627.995	-2,977.659	28,124.433	26,054.938
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-69.731	3,214.996	-254.681	1,403.457	-1,757.892
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		57,501.045	172,942.205	6,064.086	46,631.391	104,641.920
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		5,819.382	23,082.199	1,507.839	10,765.297	1,174.155
Frais de négociation		-870.764	-2,589.076	-270.318	-2,230.071	-3,466.187
Résultat non distribuable		62,449.663	193,435.328	7,301.607	55,166.617	102,349.888
RESULTAT NET DE LA PERIODE		59,977.051	233,278.319	4,069.267	84,694.507	126,646.934

UBCI UNIVERS Actions SICAV
Etat de variation de l'actif net
Arrêté le 30/09/2006

	Période du 01/07/2006 au 30/09/2006	Période du 01/01/2006 au 30/09/2006	Période du 01/07/2005 au 30/09/2005	Période du 01/01/2005 au 30/09/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES	59,977.051	233,278.319	4,069.267	84,694.507	126,646.934
<u>OPERATION D'EXPLOITATION</u>					
a- Résultat d'exploitation	-2,472.612	39,842.991	-3,232.340	29,527.890	24,297.046
b- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	57,501.045	172,942.205	6,064.086	46,631.391	104,641.920
c- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	5,819.382	23,082.199	1,507.839	10,765.297	1,174.155
d- Frais de négociation de titres	-870.764	-2,589.076	-270.318	-2,230.071	-3,466.187
AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0.000	-29,349.932	0.000	-19,352.662	-19,352.662
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2,173.140	14,505.757	14,795.350	131,045.670	301,867.408
a- Souscriptions					
Capital	622,600.000	3,914,300.000	1,072,300.000	3,714,900.000	5,434,200.000
Régularisation des sommes non distribuables	-270,629.554	-1,764,933.953	-544,393.413	-1,893,994.474	-2,748,394.633
Régularisation des sommes distribuables	8,519.258	33,476.252	13,201.341	29,051.540	47,001.995
b- Rachat					
Capital	-617,700.000	-3,875,300.000	-1,042,300.000	-3,442,900.000	-4,828,700.000
Régularisation des sommes non distribuables	267,832.932	1,740,359.621	528,933.894	1,751,248.910	2,439,807.369
Régularisation des sommes distribuables	-8,449.496	-33,396.163	-12,946.472	-27,260.306	-42,047.323
VARIATION DE L'ACTIF NET	62,150.191	218,434.144	18,864.617	196,387.515	409,161.680
AN 4 - ACTIF NET					
a- en début de période	1,595,757.976	1,439,474.023	1,207,835.241	1,030,312.343	1,030,312.343
b- en fin de période	1,657,908.167	1,657,908.167	1,226,699.858	1,226,699.858	1,439,474.023
AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS					
a- en début de période	27,971	27,630	23,995	21,575	21,575
b- en fin de période	28,020	28,020	24,295	24,295	27,630
VALEUR LIQUIDATIVE	59.168	59.168	50.491	50.491	52.098
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	14.73%	20.56%	1.22%	9.76%	10.67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE UNION FINANCIERE UNIVERS ACTIONS SICAV
Arrêtés au 30/09/2006

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent. La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen

pondéré à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de l' UNIVERS ACTIONS SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

AC1 : Note sur le portefeuille titres

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Arrêté le 30/09/2006

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2006	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		884,589.834	1,098,702.867	66.27%
ALKIMIA	316	16,351.600	15,484.000	0.93%
ATB	16,750	52,618.000	66,631.500	4.02%
ATL	2,670	59,638.582	59,487.600	3.59%
BH	4,000	44,578.562	63,580.000	3.83%
BIAT	2,600	84,500.472	102,973.000	6.21%
BT	1,400	93,817.263	123,821.600	7.47%
BTEI	4,100	90,946.868	111,429.800	6.72%
ESSOKNA	750	3,525.000	4,350.000	0.26%
ESSOKNA NS	750	3,525.000	4,350.000	0.26%
MAG GEN	2,650	58,232.890	70,490.000	4.25%
MONOPRIX	1,500	67,306.209	85,662.000	5.17%
SFBT	2,400	94,935.595	114,012.000	6.88%
SIMPAR	1,905	39,951.693	55,345.965	3.34%
SOTRAPIL	1,200	42,012.400	46,783.200	2.82%
SOTUMAG	6,000	10,780.000	12,420.000	0.75%
TLS	7,400	66,429.643	99,012.000	5.97%
UIB	4,226	55,440.057	62,870.202	3.79%
TOTAL		884,589.834	1,098,702.867	66.27%

AC1 : Note sur les placements monétaires

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Arrêté le 30/09/2006

Désignation	Date d'Acqui.	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2006	% l'Actif Net	
BTCT						
	03/10/2006	18/04/2006	80	78,161.638	79,614.412	4.80%
	13/03/2007	29/08/2006	149	145,012.950	145,537.975	8.78%
	10/04/2007	09/05/2006	98	93,597.188	95,077.619	5.73%
	10/04/2007	15/05/2006	100	95,575.644	97,027.614	5.85%
	09/05/2007	06/06/2006	105	100,260.330	101,537.340	6.12%
TOTAL			512,607.750	518,794.960	31.29%	

PR1 : Note sur les revenus du portefeuille-titres

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Arrêté le 30/09/2006

Désignation	Période du 01/07/2006 au 30/09/2006	Période du 01/07/2005 au 30/09/2005
Revenus des Actions et valeurs assimilées	2,940.000	2,395.000
Revenus des titres OPCVM	0.000	0.000
TOTAL	2,940.000	2,395.000

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

Désignation	Période du 01/07/2006 au 30/09/2006	Période du 01/07/2005 au 30/09/2005
Intérêts des bons de trésor	5,209.350	5,368.732
Total placements monétaires	5,209.350	5,368.732

CP1 : Mouvement sur le capital et l'actif net**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2005	1,413,401.768	1,413,401.768
Souscriptions de la période	3,914,300.000	3,914,300.000
Rachats de la période	-3,875,300.000	-3,875,300.000
Autres mouvements	168,860.996	205,506.399
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	193,435.328	193,435.328
- Régularisation sommes non distribuables	-24,574.332	-24,574.332
- Sommes distribuables de la période		36,645.403
Montant fin de période au 30/09/2006	1,621,262.764	1,657,908.167

CP2 : Note sur le capital**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

Capital au 31/12/2005	
* Montant	2,763,000.000
* Nombre de titres en circulation	27,630
* Nombre d'actionnaires	50
Souscriptions Réalisées	
* Volume	3,914,300.000
* Nombre de titres émis	39,143
Rachats Effectués	
* Volume	3,875,300.000
* Nombre de titres rachetés	38,753
Capital au 30/09/2006	
* Volume	2,802,000.000
* Nombre de titres en circulation	28,020
* Nombre d'actionnaires	42

Notes sur le passif et autres actifs**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 30/09/2006

	Libelle	30/09/2006
PA 1	Opérateurs créditeurs	5,673.280
	Frais du Gestionnaire	1,620.935
	Frais du Dépositaire	405.238
	Frais du Distributeur	3,647.107
PA 2	Créditeurs divers	16,365.148
	Redevance CMF	170.691
	Charges à payer ex. ant.	3,354.336
	Budget des charges à payer ex. en cours (PA 2-1)	12,840.121
PA 2-1	Budget des charges à payer ex. en cours	12,840.121
	Abonnement linéaire des Charges à payer ex. en cours	13,213.200
	Charges payées sur exercice en cours	-373.079
	Charges à payer sur l'exercice 2006	17,666.000
	Jetons de présence 2006	12,750.000
	Honoraires commissaires aux comptes	6,600.000
	Frais Assemblée	1,500.000
	Frais de publication au bulletin CMF	500.000
	Taxe revenant aux collectivités locales	200.000
	Réajustement sur charges budgétisées antérieures	-3,884.000

Notes sur les charges et produits de gestion
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 30/09/2006

	Libelle	30/09/2006
CH 1	Charges de gestion des placements	16,857.532
	Rémunération du Gestionnaire	4,816.445
	Rémunération du Dépositaire	1,204.110
	Rémunération du Distributeur	10,836.977
CH 2	Autres charges	15,427.603
	Redevance CMF	1,204.110
	Services bancaires et assimilés	1,006.393
	Impôts, taxes et versements assimilés	3.900
	Dotations aux provisions	13,213.200

SITUATION TRIMESTRIELLE
DE ALYSSA SICAV ARRETEE AU 30/09/2006

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2006 :

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 6 mars 2006 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV arrêtés au 30 septembre 2006 qui font apparaître un actif net de 146.056.148 D pour un capital social de 142.824.200 D et une valeur liquidative égale à 102^d,262 par action.

Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Suite à cet examen, nous estimons utile de nous faire-part du point suivant :

* conformément aux dispositions de l'article 29 paragraphe 2 de la loi 2001-83 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV ne peut détenir plus de 10 % d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur.

Au 30 septembre 2006, la limite de 10 % a été dépassée par l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV dans les emprunts obligataires suivants :

- AMEN LEASE
- BTKD
- JERBA MENZEL
- EL MAZRAA

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la société au 30 septembre 2006.

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

BILAN DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 30/09/2006

LIBELLE	NOTE	30/09/2006	30/09/2005	31/12/2005
ACTIFS				
PORTFEUILLE-TITRES	III	91,950,643.490	97,618,880.807	97,635,208.799
a- Obligations et valeurs assimilées		91,950,643.490	97,618,880.807	97,635,208.799
b- Autres valeurs				
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		54,126,456.944	51,860,654.570	40,728,199.967
a- Placements monétaires	IV	24,583,124.256	51,846,292.939	40,352,603.202
b- Disponibilités		29,543,332.688	14,361.631	375,596.765
Créances d'exploitations	AC3	0.000	579,390.211	811,500.000
Autres actifs	AC4	172,239.015	15,989.573	41,294.922
TOTAL ACTIF		146,249,339.449	150,074,915.161	139,216,203.688
PASSIFS		193,191.424	326,227.575	329,031.226
Opérateurs créditeurs	PA1	159,877.388	295,925.252	293,497.220
Autres créditeurs divers	PA2	33,314.036	30,302.323	35,534.006

ACTIF NET		146,056,148.025	149,748,687.586	138,887,172.462
Capital	VIII	141,447,511.958	145,362,352.151	133,510,812.735
Sommes distribuables	VIII	4,608,636.067	4,386,335.435	5,376,359.727
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,390.167	733.823	674.863
b- Sommes distribuables de l'exercice		4,607,245.900	4,385,601.612	5,375,684.864
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		146,249,339.449	150,074,915.161	139,216,203.688

**ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV**

Arrêté au 30/09/2006

LIBELLE	NOTE	Période du 01.07.06 au 30.09.06	Période du 01.01.06 au 30.09.06	Période du 01.07.05 au 30.09.05	Période du 01.01.05 au 30.09.05	31/12/2005
Revenus du portefeuille-titres	V	1,209,567.663	3,638,410.196	1,322,896.089	3,964,314.466	5,246,630.738
a- Dividendes						
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1,209,567.663	3,638,410.196	1,322,896.089	3,964,314.466	5,246,630.738
c- Revenus des autres valeurs						
Revenus des placements monétaires	VI	495,495.143	1,419,496.170	472,903.453	1,475,458.825	1,949,019.594
Total des revenus des placements		1,705,062.806	5,057,906.366	1,795,799.542	5,439,773.291	7,195,650.332
Charges de gestion des placements	CH 1	-159,877.388	-476,127.946	-295,925.252	-898,919.538	-1,192,416.758
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		1,545,185.418	4,581,778.420	1,499,874.290	4,540,853.753	6,003,233.574
Autres produits	PR 3	0.000	0.000	417.000	417.000	418.509
Autres charges	CH 2	-50,027.263	-148,332.764	-49,987.518	-150,931.852	-200,615.868
RESULTAT D'EXPLOITATION		1,495,158.155	4,433,445.656	1,450,303.772	4,390,338.901	5,803,036.215
Régularisation du résultat d'exploitation		161,298.841	173,800.244	177,051.895	-4,737.289	-427,351.351
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		1,656,456.996	4,607,245.900	1,627,355.667	4,385,601.612	5,375,684.864
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-161,298.841	-173,800.244	-177,051.895	4,737.289	427,351.351
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-129,989.280	-2,057,652.603	-173,689.744	-357,728.146	-531,417.994
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-3,304.084	1,314,529.479	-2,417.944	-25,747.222	-29,422.053
Frais de négociation		0.000	0.000	-7,557.262	-7,557.262	-11,206.524
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1,361,864.791	3,690,322.532	1,266,638.822	3,999,306.271	5,230,989.644

**VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV**

Arrêté au 30/09/2006

LIBELLE	Période du 01.07.06 au 30.09.06	Période du 01.01.06 au 30.09.06	Période du 01.07.05 au 30.09.05	Période du 01.01.05 au 30.09.05	31/12/2005
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	1,361,864.791	3,690,322.532	1,266,638.822	3,999,306.271	5,230,989.644
a- Résultat d'exploitation	1,495,158.155	4,433,445.656	1,450,303.772	4,390,338.901	5,803,036.215
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-129,989.280	-2,057,652.603	-173,689.744	-357,728.146	-531,417.994
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-3,304.084	1,314,529.479	-2,417.944	-25,747.222	-29,422.053
d- Frais de négociation de titres	0.000	0.000	-7,557.262	-7,557.262	-11,206.524
Distributions de dividendes	0.000	-5,377,588.411	0.000	-6,444,949.577	-6,444,949.577
Transactions sur le capital	5,053,413.454	8,856,241.442	7,837,021.009	5,592,061.115	-6,501,137.382
a- Souscription	43,463,153.129	132,713,424.741	61,966,352.561	185,331,732.338	229,422,424.384
- Capital	42,666,300.000	129,990,600.000	60,598,100.000	180,121,200.000	222,834,800.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-389,944.422	-1,008,846.079	-136,089.786	-211,519.443	-368,520.924
- Régularisation des sommes distribuables	1,186,797.551	3,731,670.820	1,504,342.347	5,422,051.781	6,956,145.308
b- Rachats	38,409,739.675	123,857,183.299	54,129,331.552	179,739,671.223	235,923,561.766
- Capital	37,726,500.000	121,241,100.000	52,922,500.000	174,921,100.000	229,348,500.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-342,210.954	-939,168.426	-120,420.263	-209,949.168	-410,225.174
- Régularisation des sommes distribuables	1,025,450.629	3,555,251.725	1,327,251.815	5,028,520.391	6,985,286.940
VARIATION DE L'ACTIF NET	6,415,278.245	7,168,975.563	9,103,659.831	3,146,417.809	-7,715,097.315
VARIATION DE L'ACTIF NET	6,415,278.245	7,168,975.563	9,103,659.831	3,146,417.809	-7,715,097.315
a- Début de période	139,640,869.780	138,887,172.462	140,645,027.755	146,602,269.777	146,602,269.777
b- Fin de période	146,056,148.025	146,056,148.025	149,748,687.586	149,748,687.586	138,887,172.462
NOMBRE D' ACTIONS	49,398	87,495	76,756	52,001	-65,137
a- Début de période	1,378,844	1,340,747	1,381,129	1,405,884	1,405,884
b- Fin de période	1,428,242	1,428,242	1,457,885	1,457,885	1,340,747
VALEUR LIQUIDATIVE	102.262	102.262	102.716	102.716	103.589
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3.87%	3.46%	3.44%	3.51%	3.46%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV Arrêtés au 30/09/2006**I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de la SICAV ALYSSA sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**III - Note sur le Portefeuille Titres
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 30/09/2006**

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2006	% de l'Actif Net
BTA		68,621,186.961	70,147,331.161	48.03%
BTA022015	10,181	10,850,550.847	11,201,684.520	7.67%
BTA032009	18,540	19,103,144.374	19,605,229.128	13.42%
BTA032012	2,000	2,037,150.000	2,089,420.054	1.43%
BTA042010	14,615	15,320,904.500	15,657,927.437	10.72%
BTA042014	4,511	4,956,416.140	5,071,890.627	3.47%
BTA062008	5,050	5,203,289.000	5,273,489.681	3.61%
BTA072007	10,751	10,805,830.100	10,900,135.049	7.46%
BTA072014	300	343,902.000	347,554.665	0.24%
Titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	13,543	1,519,597.359	1,560,588.559	1.07%

BTNB juin 97 10 ans	10,000	1,000,000.000	1,022,783.562	0.70%
BTNB Nov 97 10 ans	993	204,332.456	214,453.124	0.15%
BTNB Juill 97 10 ans	2,000	200,000.000	203,528.767	0.14%
BTNB Dec 97 10Ans	550	115,264.903	119,823.106	0.08%
Obligations des Sociétés		21,461,601.940	20,242,723.770	13.86%
AIL2002	8,000	160,000.000	162,387.463	0.11%
AIL99AP07	5,000	100,000.000	104,909.589	0.07%
AL2000/2 7%	18,000	720,000.000	753,692.054	0.52%
AL2001-1	23,500	1,175,000.000	1,181,586.438	0.81%
AL2001-2	5,000	220,000.000	229,945.206	0.16%
AMENBANK2001	19,000	1,140,000.000	1,165,953.936	0.80%
ATL2000-1REC	20,000	400,000.000	403,804.931	0.28%
ATL2001-2	10,000	200,000.000	207,914.959	0.14%
ATL2003/1	15,000	900,000.000	929,194.521	0.64%
ATL2004/1	5,000	300,000.000	302,192.877	0.21%
ATL2004/2	5,000	400,000.000	411,292.054	0.28%
BATAM2001	28,000	1,680,000.000		0.00%
BH1	8,000	480,000.000	498,028.546	0.34%
BTKD 2006	5,000	500,000.000	500,890.411	0.34%
BTKD 98 AP10	52,730	1,581,900.000	1,666,221.771	1.14%
CDS2001	5,000	100,000.000	105,465.754	0.07%
CIL2002/1	1,000	20,000.000	20,589.437	0.01%
CIL2002/2	18,000	1,080,000.000	1,082,663.014	0.74%
CIL2004/1	10,000	1,000,000.000	1,000,153.425	0.68%
GL2001B	30,000	1,200,000.000	1,214,402.630	0.83%
GL2002-1	10,000	600,000.000	608,186.302	0.42%
GLE-299 B	14,500	290,000.000	299,907.671	0.21%
HOU10A2IF8AP	5,000	312,500.000	318,600.000	0.22%
JERBAMEN2001	13,500	1,350,000.000	1,382,792.054	0.95%
MAZRAA2001	32,100	1,926,000.000	2,006,490.970	1.37%
TL2001-1	15,000	300,000.000	314,694.575	0.22%
TL2001-2	10,000	200,000.000	206,260.602	0.14%
TL2004/1	20,000	1,200,000.000	1,229,973.041	0.84%
TL2006-1	5,000	500,000.000	502,706.849	0.34%
TUFACT2002	7,000	140,000.000	142,868.427	0.10%
UBCI2001	362	36,201.940	37,452.894	0.03%
UTL2005/1	11,500	1,150,000.000	1,150,176.438	0.79%
WIFACK LEAS06/1	1,000	100,000.000	101,324.931	0.07%
TOTAL PORTEFEUILLE		91,602,386.260	91,950,643.490	62.96%

IV - Note sur les Placements Monétaires
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 30/09/2006

Libellé	Date d'Acqui.	Coût d'Acqui.	Valeur au 30/09/2006	% de l'Actif net	
BTCT					
Ligne	Quantité				
01/11/2006	90	08/11/2005	85,712.607	88,832.006	0.06%
01/11/2006	150	01/11/2005	142,652.598	148,007.873	0.10%
01/11/2006	200	25/08/2006	198,125.075	198,937.714	0.14%
12/12/2006	460	04/01/2006	438,941.769	452,108.718	0.31%
12/12/2006	400	27/12/2005	381,174.228	393,016.346	0.27%
12/12/2006	180	22/12/2005	171,493.676	176,864.523	0.12%
12/12/2006	300	20/12/2005	285,611.828	294,708.491	0.20%
12/12/2006	400	13/12/2005	380,457.987	392,873.097	0.27%
12/12/2006	2,000	06/12/2005	1,901,435.399	1,964,351.393	1.34%
09/01/2007	400	24/01/2006	381,174.228	391,782.123	0.27%
09/01/2007	128	09/01/2006	121,730.218	125,321.172	0.09%
09/01/2007	1,000	03/01/2006	950,252.186	978,918.631	0.67%
13/03/2007	150	22/06/2006	144,643.374	146,246.177	0.10%
13/03/2007	250	23/06/2006	241,104.903	243,750.152	0.17%
13/03/2007	250	27/06/2006	241,235.447	243,776.261	0.17%
13/03/2007	400	29/06/2006	386,081.235	390,062.921	0.27%
10/04/2007	200	18/05/2006	191,228.203	194,070.613	0.13%

10/04/2007	600	17/08/2006	580,810.036	583,661.082	0.40%
10/04/2007	300	08/09/2006	291,273.448	292,004.227	0.20%
10/04/2007	300	25/09/2006	291,948.072	292,139.152	0.20%
09/05/2007	300	07/07/2006	287,652.516	290,345.571	0.20%
09/05/2007	320	13/07/2006	307,077.169	309,751.507	0.21%
09/05/2007	500	17/08/2006	482,079.369	484,440.988	0.33%
31/07/2007	400	17/08/2006	381,311.904	383,166.035	0.26%
11/09/2007	320	26/09/2006	304,882.890	305,047.606	0.21%
11/09/2007	350	29/09/2006	333,600.743	333,672.836	0.23%
Total placement BTCT			9,903,691.108	10,097,857.213	6.91%

Certificat de dépôt

Emetteur	Garant	Taux de Rémun.	durée				
UBCI	UBCI	5.0%	20 jours	15/09/2006	2,494,459.834	2,498,889.506	1.71%
UBCI	UBCI	5.0%	20 jours	20/09/2006	997,783.933	999,001.248	0.68%
UBCI	UBCI	5.0%	20 jours	21/09/2006	1,496,675.900	1,498,335.645	1.03%
UBCI	UBCI	5.0%	20 jours	22/09/2006	498,891.967	499,389.821	0.34%
UBCI	UBCI	5.0%	20 jours	23/09/2006	498,891.967	499,334.443	0.34%
UBCI	UBCI	4.5%	20 jours	26/09/2006	4,495,505.618	4,497,751.405	3.08%
UBCI	UBCI	5.0%	20 jours	26/09/2006	997,783.933	998,336.798	0.68%
UBCI	UBCI	5.0%	20 jours	27/09/2006	997,783.933	998,226.163	0.68%
UBCI	UBCI	5.0%	20 jours	29/09/2006	1,995,559.027	1,996,002.014	1.37%
Total placement certificat de dépôt					14,473,336.112	14,485,267.043	9.92%
TOTAL GENERAL					24,377,027.220	24,583,124.256	16.83%

V - Note sur les revenus du portefeuille-titres**UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV**

Arrêté au 30/09/2006

Libelle	Période du 01.07.06 au 30.09.06	Période du 01.07.05 au 30.09.05
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des obligations		
- Intérêts	296,013.926	425,698.250
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- Intérêts	913,553.737	897,197.839
TOTAL	1,209,567.663	1,322,896.089

VI - Note sur les revenus des placements monétaires**UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV**

Arrêté au 30/09/2006

Libelle	Période du 01.07.06 au 30.09.06	Période du 01.07.05 au 30.09.05
Intérêts des bons de trésor	96,624.694	366,151.367
Intérêts des certificats de dépôt	78,924.448	0.000
Intérêts sur les avoirs bancaires	319,946.001	106,752.086
TOTAL	495,495.143	472,903.453

VII - Note sur le capital**UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV**

Arrêté au 30/09/2006

Capital au 31/12/2005	
* Montant	134,074,700
* Nombre de titres	1,340,747
* Nombre d'actionnaires	1,969
Souscriptions réalisées	
* Montant	129,990,600
* Nombre de titres émis	1,299,906
Rachats effectués	
* Montant	121,241,100
* Nombre de titres rachetés	1,212,411
Capital au 30/09/2006	
* Montant	142,824,200
* Nombre de titres	1,428,242
* Nombre d'actionnaires	2,023

VIII - Mouvement sur le capital et l'Actif Net

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Arrêté au 30/09/2006

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2005	133,510,812.735	133,510,812.735
Souscriptions de la période	129,990,600.000	129,990,600.000
Rachats de la période	-121,241,100.000	-121,241,100.000
Autres mouvements	-812,800.777	3,795,835.290
- Variation des plus ou moins values et frais de nég.	-743,123.124	-743,123.124
- Régularisation sommes non distribuables de la période	-69,677.653	-69,677.653
- Sommes distribuables		4,608,636.067
Capital fin de période au 30/09/2006	141,447,511.958	146,056,148.025

IX- Note sur le passif

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Arrêté au 30/09/2006

	Libelle	30/09/2006
AC3	Créances d'exploitation	0.000
	Intérêts Emprunts BATAM	18,752.877
	Annuité à recevoir en principal de l'EO BATAM	2,023,000.000
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	-2,041,752.877
AC4	Autres Actifs	172,239.015
	RàS sur achats BTA	172,239.015
PA 1	Opérateurs créditeurs	159,877.388
	Frais de gestionnaire	37,098.623
	Frais de dépositaire	17,666.010
	Frais de distributeur	105,112.755
PA 2	Autres créditeurs divers	33,314.036
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	612.438
	Redevance CMF	14,266.805
	Charges à payer sur ex. ant.	-2,935.089
	Produit perçu d'avance	5,912.328
	Budget des charges à payer sur ex. en cours (PA 2-1)	15,457.554
PA 2-1	Budget des charges à payer sur ex. en cours	15,457.554
	Abonnement linéaire des Charges à payer sur ex. en cours	42,756.288
	Charges payées sur exercice en cours	-27,298.734
	Charges à payer sur l'exercice 2006	57,165.000
	Jetons de présence 2005	12,000.000
	Honoraire commissaire aux comptes	6,600.000
	Frais Assemblées	2,500.000
	Ind. Mr. Le Président du Conseil d'Ad. 2005	18,060.000
	Frais de publication au bulletin CMF	500.000
	Taxe revenant aux collectivités locales	14,200.000
	Abattement sur Provision Ant.	3,305.000

X- Note sur les charges de gestion

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Arrêté au 30/09/2006

	Libelle	30/09/2006
CH 1	Charges de gestion des placements	476,127.946
	Rémunération du gestionnaire	110,482.731
	Rémunération du dépositaire	52,610.833
	Rémunération du distributeur	313,034.382
CH 2	Autres charges	148,332.764
	Redevance CMF	105,221.652
	Services bancaires et assimilés	351.224
	Impôts, taxes et versements assimilés	3.600
	Dotations aux provisions des frais de gestion budgétisés	42,756.288
PR 3	Autres Produits	0.000
	Autres produits	0.000